

**L'auto construction** est l'action, pour un particulier, de réaliser par exemple sa propre maison, sans, ou pratiquement sans, l'aide de professionnels.

**L'auto construction d'une maison** inclut en particulier la réalisation du gros œuvre murs d'ossature et charpente - couverture mais exclut assez souvent les travaux de terrassement exécuter à la pelle mécanique.

**Tout projet nécessitent plusieurs corps de métier, une déclaration de travaux et la mise en place d'un budget.**

Nombre de maisons auto construites ont testé ou développé des techniques alternatives ou des structures très innovantes.

**L'auto construction d'une maison est rarement une œuvre solitaire** :

elle implique, la mise en place d'échanges, en famille ou entre amis ; les techniques retenues peuvent être très poussées et innovantes ; avec l'application de technologies de pointe,

**L'auto constructeur recherche de l'autonomie, et s'inscrit dans une volonté première d'économie .**